

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL

Pour les Abonnements, Insertions, Correspondances, Annonces, etc.; s'adresser à l'imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

DE LA VILLE

ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

ALLEMAGNE. — *Francfort*, 19 juin.

— On écrit de Berlin, le 14 juin :

« S. A. R. le prince royal a formé le projet d'ériger un monument à la mémoire de M. le ministre Ancillon son ancien gouverneur, en reconnaissance de ses services et à cause de l'affection et de l'estime qu'il nourrissait pour cet homme d'état.

» Le 11 de ce mois, M. de Werther a fait sa première visite à S. M. et aux princes de la famille royale. On est en droit d'espérer que la nomination de M. de Werther au ministère des affaires étrangères rendra encore plus durables et plus intimes les rapports d'amitié avec la cour des Tuileries, parce qu'en sa qualité d'envoyé à cette cour il jouissait de la confiance particulière et de l'estime du roi des Français, et qu'il exerçait, surtout dans ces derniers temps, une grande influence sur les résolutions du cabinet de France. Il est assez certain que M. d'Arnim succédera à Paris à M. de Werther, et au total les mutations diplomatiques ne se feront pas long-temps attendre, et on espère du caractère énergique du nouveau ministre une influence bienfaisante dans plusieurs choses qui laissent à désirer des changemens.

» S. A. R. le grand-duc de Mecklenbourg Stréltitz, qui s'est trouvé ici pendant quelques jours, se rendant à Bonne où son fils fait ses études, s'est chargé, à ce qu'on dit, d'aplanir les différends existant entre son jeune frère Charles qui est au service de Prusse, et notre cour, au sujet de l'alliance de famille intervenue entre la maison de Mecklenbourg et celle d'Orléans.

» Le duc Charles s'abstient de paraître à aucune fête de la cour, et n'a pas non plus été vu au baptême du petit fils de notre roi et de celui des Pays-Bas. A l'exception du duc régnant de Mecklenbourg Stréltitz toute la famille de Mecklenbourg persiste dans son opinion, et le *Journal de Schwérin* ainsi que toutes les autres feuilles continuent toujours à garder le silence quant à la princesse Hélène.»

Du 20. — On écrit de Hambourg, 9 juin :

« Par son traité de commerce et de navigation conclu avec les grands-duchés de Mecklenbourg, la France a gagné pour dix ans un dépôt très-important pour ses produits industriels en Allemagne, et l'on voit arriver dans les villes maritimes du duché de Mecklenbourg, notamment à Rostock et à Wismar, une quantité si considérable de marchandises françaises, que le marché en est pour ainsi dire encombré, ce qui favorise la contrebande à l'étranger, où ces marchandises sont soumises à des droits très-élevés. Quoique la frontière de Prusse, du côté de Mecklenbourg, soit surveillée par un personnel nombreux d'employés des douanes, il est impossible d'empêcher la contrebande sur une ligne aussi étendue. A Schwérin, on trouve des magasins remplis de marchandises françaises, et les prix avantageux de ces marchandises ajouteront à l'attrait que Doberan présente pendant la saison des bains. La consommation du vin a considérablement augmenté par suite de ce traité. Mais il paraît que les spéculations, sous ce rapport, ne se bornent pas à l'intérieur, et qu'il s'agit aussi de faire passer du vin par contrebande en pays étranger. Il en est de même des denrées coloniales dont notre marché est surchargé. Notre pays se trouve très-bien de ce commerce libre avec la France.

D'un autre côté, les matières premières du Mecklenbourg ont obtenu un débouché très-favorable par le débit qu'elles trouvent maintenant en France, d'où il suit que le traité de commerce est aussi très-avantageux au grand-duché. Il n'est pas étonnant d'après cela que l'opinion publique se soit prononcée si énergiquement en faveur de ce traité.»

(M. de Souabe).

Du 21. — On écrit de Constantinople, 31 mai :

» Il paraît que les négociations entre les plénipotentiaires français et ceux de la Porte au sujet d'un nouveau tarif de douanes sont terminées, et que le résultat en a déjà été soumis à la ratification des deux cours. On ne doute pas que cette ratification n'ait lieu, et on espère qu'alors les autres gouvernemens européens formeront avec la Turquie un arrangement semblable, sauf quelques légères modifications. La France a par conséquent le mérite

d'avoir surmonté les obstacles qui paraissaient s'opposer à l'adoption d'un tarif général.»

(Gaz. d'Augsbourg).

Du 22. — On écrit de Vienne :

« La grande-duchesse douairière de Bade, nièce de l'impératrice Joséphine, est arrivée dans cette capitale, et y a fait beaucoup de sensation. La plus haute noblesse s'est empressée autour de cette *Napoléonide* (nom que l'on donne en Allemagne aux membres de la famille de Napoléon). Elle a eu un véritable succès; sa fille, la princesse Marie, est charmante. Il est fortement question de son mariage avec le jeune duc Maximilien de Leuchtenberg. Ce prince a, dit-on, de l'esprit et de la fermeté. Il ressemble par l'extérieur et le caractère à son père, le prince Eugène. Il est très-riche, et surtout après la mort de sa mère, il jouira d'un immense revenu.»

(Commerce.)

ANGLETERRE. — *Londres*, 23 juin.

Aujourd'hui, jour fixé pour la proclamation de la princesse Victoria, en qualité de reine de la Grande-Bretagne, on vit de bonne heure la foule se porter aux environs du palais St-James.

On remarquait au premier rang le député de l'Irlande, M. O'Connell, en grand deuil, donnant le bras à une dame, agitant son chapeau et applaudissant à outrance lorsque le héraut prononça le *god save the queen*.

A dix heures une salve d'artillerie annonça l'apparition de la reine au balcon du palais. Elle se présenta entre lord Melbourne et lord Lansdowne et fut saluée par les plus vives acclamations. S. A. R. la duchesse de Kent fut également bien reçue. Dans sa suite on remarquait le roi de Hanovre, les deux ducs de Sussex, de Wellington, etc.

S. M. paraissait extrêmement pâle et fatiguée : elle était en grand deuil et portait un bonnet qui rejeté sur le derrière de la tête, laissait voir sa brillante chevelure séparée sur le front.

Après que la reine eut remercié la foule du geste et se fut retirée, le cortège qui devait proclamer le nouveau règne dans les rues de Londres, s'est dirigé par Charing-Cross et le Strand sur la Cité. Le cortège a été partout accueilli par les plus vives acclamations d'une foule si serrée, que sans les précautions bien entendues de la police, il serait certainement arrivé de grands malheurs.

Le cortège se dirigea ensuite vers *Temple-Bar*. L'officier d'armes ayant frappé trois coups pendant qu'on sonnait des fanfares, le plus anciens des maréchaux de la cité se présenta sous la voûte; il demande : qui est là ? le héraut répond : « C'est l'officier d'armes qui demande à entrer dans la cité pour proclamer sa royale majesté *Victoria*, reine du royaume-uni. » Aussitôt le maréchal fit ouvrir les portes et conduisit le héraut au lord-maire; celui-ci ayant donné la permission demandée, les barrières furent enlevées et le cortège entra dans la cité où la proclamation fut lue pour la troisième fois; on traversa la cité et elle fut lue une quatrième fois à l'extrémité de *Wood end Street*. Une cinquième lecture en fut faite à la bourse. Cette lecture fut accueillie chaque fois par un hurra général, et la musique jouait l'air national. On n'avait jamais vu une pareille foule assemblée. La journée était favorisée par le plus beau tems et on n'a point appris que le moindre accident ait eu lieu.

La proclamation de la reine aura lieu à Windsor lundi. On fait beaucoup de préparatifs pour que cette cérémonie ait lieu avec éclat. Beaucoup de noblesse, gentilshommes des environs ont décidé d'y assister.

— Les deux chambres du parlement se sont assemblées hier à l'heure habituelle. Lord Melbourne, à la chambre des pairs et lord John Russel à celle des communes, ont présenté le message de S. M.; et les adresses de condoléance au sujet de la mort du roi défunt et de félicitations au sujet de l'avènement au trône de la jeune reine : elles ont été votées à l'unanimité par les deux chambres. Le duc de Wellington, le comte Grey et lord Brougham dans la chambre des pairs et sir Robert Peel, dans celle des communes, ont exprimé leur chaude adhésion aux éloges du roi, prononcés par les orateurs, qui ont proposé les adresses dans les deux chambres.